Monsieur le Président,

Lors d'un meeting, le président alors candidat avait déclaré : « mon ennemi n'a pas de visage, pas de nom, c'est la Finance ».
Quelques mois plus tard, on peut légitimement se demander s'il n'a pas un nom, un visage : celui des agents des Finances !

Au-delà de la fin annoncée de la **R**évision **G**énérale des **P**olitiques **P**ubliques et de la **Ré**forme de l'**A**dministration **T**erritoriale de l'**É**tat, toutes les réorganisations engagées depuis cinq ans ne sont nullement remises en cause.
Bien au contraire, une nouvelle vague de réformes est en préparation sous le nouveau vocable de **M**odernisation de l'**A**ction **P**ublique et avec l'acte III de la décentralisation.

Ainsi, avec les annonces de privilégier le niveau interministériel au détriment de la DGFiP, les plus grandes craintes existent sur le maintien des acquis, conquis au fil des conflits dans notre champ professionnel et qui ont permis d'en reconnaître les spécificités. Celles-ci trouvent notamment leur illustration au travers du non respect du volume de promotion interne pour l'année 2012, de la remise en cause des engagements de la DGFiP sur la non application de la rémunération au mérite individualisée (PFR) ou encore des conditions drastiques fixées pour accéder au 8éme échelon de la catégorie C imposant aux agents concernés un engagement ferme de départ à la retraite. Après les observations répétées de la Cour des Comptes, le régime de rémunérations accessoires spécifique à la DGFiP est également menacé.

Alors que certains prévoient la fin du monde pour le 21 décembre 2012, les agents de la DGFiP savent déjà que ce ne sera en tout cas pas la fin de la rigueur ni de l'austérité pour nos missions « non prioritaires » !

- Suppression d'emplois,
- baisse des crédits de fonctionnement et d'investissement,
- détérioration des conditions de travail,
- diminution drastique des promotions internes,
- non revalorisation des frais de déplacements,
- déstabilisation du réseau de l'action sociale,
- restructurations et fermetures de services (Trésoreries de Fontenay, Le Perreux et Créteil et centralisation/privatisation du courrier interne).

Si on ajoute le blocage du point d'indice et le maintien du jour de carence, on peut légitimement s'interroger sur la nature du changement.

D'ailleurs, les résultats de la grève du 27 novembre 2012 ont traduit un niveau de conflictualité particulièrement significatif à la DGFiP et surtout un profond malaise des personnels.
Nous vous rappelons qu'avec près de 30 % de grévistes, le Val-de-Marne caracole en tête de la Région Ile-de-France.

Chaque jour, la dégradation des conditions de travail s'accélère pendant que la qualité du service régresse et que la charge de travail explose. Les agents sont à bout de souffle sous l'effet conjugué des suppressions d'emplois, des restrictions budgétaires, de l'accroissement continu de la fréquentation de nos services et des nouvelles restructurations annoncées.
De tout le département remontent, la démotivation et le ras-le-bol. L'édifice ne tient plus que grâce à la conscience professionnelle de l'ensemble des agents.

Nous attendons autre chose que des déclarations d'intention se brisant chaque fois sur les réalités budgétaires. Au-delà des préoccupations affichées pour nos conditions de travail, nous sommes en attente de réalisations concrètes et d'une juste reconnaissance des efforts consentis.
Le message de notre ministre nous plaçant « au cœur de la République » doit se concrétiser très rapidement par des emplois et les crédits budgétaires indispensables à l'exercice de nos missions et nécessaires pour assurer la reconnaissance des agents, victimes de 20 ans de restructuration, de réduction d'effectifs et de dégradation des conditions de travail.

Au sujet des 40 suppressions d'emplois pour la DDFiP 94, à l'ordre du jour de ce CTL, nous regrettons :

- que la direction départementale n'ait pas indiqué dans les documents préparatoires comment était financé l'emploi de cadre A au futur service de traitement des chèques (STC) ;
- que la création du STC, nouvelle charge de travail pour le département, soit faite de manière factice, par le redéploiement d'emplois vacants.

En conséquence, vous comprendrez, Monsieur le Président, que compte tenu de l'importance de nos désaccords nous ne souhaitons pas aborder dans le détail les points à l'ordre du jour.

C'est pourquoi, nous vous demandons de faire procéder au vote sur le point relatif aux effectifs 2013 de l'ordre du jour. Après quoi, nous quitterons la séance.

Nous vous demandons d'enregistrer notre vote unanime « CONTRE » sur le projet de 40 suppressions d'emplois à l'ordre du jour de ce Comité Technique Local et d'annexer la présente déclarations unitaire au procès verbal.